

■ **Valzam SA**, précédem. à Saint-Prex, CH-550.1.043.172-4, société anonyme (FOSC no 38 du 23. 02. 2005, p. 13). Modification des statuts: 30. 06. 2009. Nouveau siège: Val-d'Illiez. Nouvelle adresse: c/o Per-Henrik Mansson, Chalet le Maz, Sentier des Champs 7, 1873 Val-d'Illiez. But: toute activité dans le domaine de l'édition, promotion d'ouvrages, sponsoring, soutien publicitaire et relations publiques. Capital-actions: CHF 100'000.—. Capital-actions libéré: CHF 50'000.—. Actions: 100 actions de CHF 1'000.— nominatives avec restriction de transmissibilité. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou pli recommandé pour les convocations aux AG; par écrit ou courriel pour les autres communications. Statuts adaptés au nouveau droit. Selon déclaration de l'administrateur unique du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personne et signature radiée: JCA, fiduciaire Jean-Claude Angéloz, à Lausanne, organe de révision. Inscription ou modification de personne: Mansson, Per-Henrik, citoyen suédois, à Val-d'Illiez, administrateur unique, avec signature individuelle [précédemment: Mansson, Per-Henrick, à Saint-Prex].

Registre journalier no 1582 du 14.07.2009
(05149266 / CH-550.1.043.172-4)